

## SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE

### 1- LE TELECHARGEMENT DES TAUX DE PRELEVEMENT A LA SOURCE :

Se connecter sur le site de net entreprise avec vos identifiants et cliquez sur la tuile DSN.

Le fichier sera mis à disposition dans les 5 jours qui suivent la date d'exigibilité de la DSN ( le 5 ou 15 du mois):

Le CRM a une Validité de 2 Mois.

NET-ENTREPRISES-FR  
La solution globale pour vos déclarations sociales

Tableau de bord Aide Base de connaissance

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE TABLEAU DE BORD

TABLEAU DE BORD SORTIE DE LA DSN

Vous êtes inscrit

Tél:  
N° Siret :

Le tableau de bord vous permet de consulter l'ensemble des comptes rendus métiers et retours d'informations suite au dépôt d'une DSN mensuelle ou d'un signalement d'événement. Il est donc important de le consulter suite à chaque dépôt réalisé.

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type de dépôt	Nom du fichier	Etat de prise en compte
16/02/2018 à 13:46	Réel	DSNXMensuelleX	Fichier contrôlé conforme

Se positionner sur la dernière déclaration DSN Mensuelle acceptée en réel.

Cliquer sur l'icone



NET-ENTREPRISES-FR  
La solution globale pour vos déclarations sociales

Tableau de bord Aide Base de connaissance

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE HISTORIQUE DES ECHANGES

Accusé d'enregistrement électronique

N° Siret du déclarant :  
Nom et prénom du déclarant :  
N° de référence de l'envoi: F1b-1vWBFAS3K6RcxEwTjpX

Nom du fichier :  
DSNXMensuelleX

Traitement effectué le 16/02/2018 à 13:46.  
Dépôt réel reçu le 16/02/2018 à 13:46.

Bilan de traitement + Afficher tout ou sélectionner ?

Déclaration Sociale Nominative Mensuelle

Déclarations conformes	Siret	n°1	ENTREPRISEY	Normale
Déclarations conformes janvier 2018	XXXXXXXXXXXX	n°1	ENTREPRISEY	Normale

Cliquer sur l'icone



## SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE

**NET-ENTREPRISES-FR**  
La solution globale pour vos déclarations sociales

[Historique des échanges](#) [Aide](#) [Base de connaissance](#)

DSN

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

DÉTAIL D'UNE DÉCLARATION

### Déclaration sociale au sein de l'entreprise

N° Siret :  
Etablissement Y



Veuillez trouver ci-dessous le détail de la déclaration.

### Déclaration sociale nominative pour l'échéance du 15 Janvier 2018

**Le 15/01/2018 à 09:28 N°16363485880004**

Déclaration n°1 du fichier DSNXMensuelleX

N° réf : F1ftwWBFAP65R4c.Y9oMC

**Déclaration non prise en compte car non conforme**

Identifiant métier :

[Afficher le détail](#)

**Le 15/01/2018 à 16:32 N°16887654880004**

Déclaration n°1 du fichier DSNXMensuelleX

N° réf : F1ftwWBFAP975Rkg.uipYV

**Déclaration conforme**

Identifiant métier :

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

- Régime Général

Contrôle de l'identité des individus	Réussite du traitement	le 15/01/2018 à 16:46
Contrôles inter-déclarations	Réussite du traitement	le 15/01/2018 à 16:46

- Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO

Déclaration de cotisations et télépaiement	Compte-rendu disponible <a href="#">Accéder au bilan de traitement</a>	le 17/01/2018 à 23:15
--	---	-----------------------

- DGFIP

Données nominatives	Compte-rendu disponible <a href="#">Accéder au bilan de traitement</a>	le 24/01/2018 à 07:03
---------------------	---	-----------------------

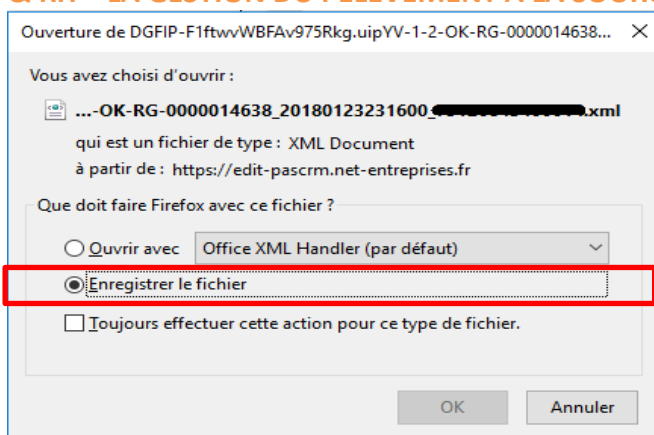
- Institutions de Prévoyance / Mutuelles / Sociétés d'Assurance

Dans le chapitre « DGFIP » cliquer sur « Accéder au bilan de traitement »

utilisée	
Point de dépôt	: 01
Siret de l'émetteur	: XXX XXX XXX XXXXX
<b>Bilan dépôt</b>	
Etat	: OK
<b>Déclaration</b>	
<b>Identification de la déclaration</b>	
Rang	: 1
Type de la déclaration	: Déclaration normale
Identifiant métier	:
Siren émetteur	: XXX XXX XXX
NIC d'affectation	: XXXXX
<b>Bilan de la déclaration</b>	
Etat	: OK
Nombre d'individus	: 4
<b>Liste individus</b>	
<b>Individu 1 sur 4</b>	
Identifiant individu	: 1352433759EMP0006
Matricule	: EMP0006
Taux d'imposition PAS	: 10.00
<b>Individu 2 sur 4</b>	
Identifiant individu	: 1352433759EMP0005
Matricule	: EMP0005
Taux d'imposition PAS	: 10.00
<b>Individu 3 sur 4</b>	
Identifiant individu	: 1352433759EMP0001
Matricule	: EMP0001
Taux d'imposition PAS	: 8.00
<b>Individu 4 sur 4</b>	
Identifiant individu	: 2352433759EMP0007
Matricule	: EMP0007
Taux d'imposition PAS	: 10.00

1

[Télécharger le rapport](#)

**SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE**

Enregistrer le fichier dans un dossier « taux PAS » pour être conservé.

Il est possible que le fichier s'enregistre dans le dossier « **téléchargement** » de votre ordinateur. Si c'est le cas vous devez couper et coller le CRM dans le répertoire prévu pour conserver et historiser les taux PAS.

**2- IMPORT DU TAUX PAS**

Avant l'Import Taux PAS, vérifié les données suivantes :




Numéro de sécurité social  
adresse du salarié (code postal, pays et adresse)

Si le SIREN du CRM, est différent de celui de la société, un message d'alerte vous en avisera.

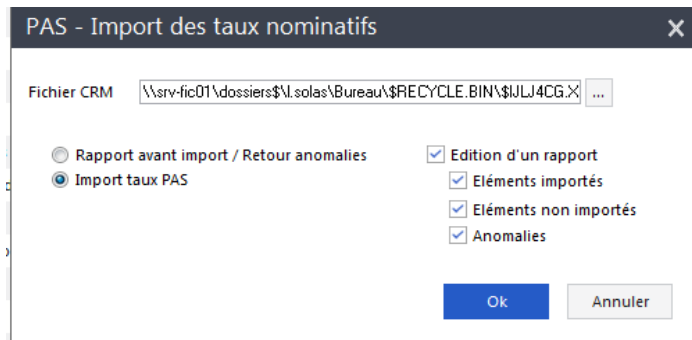
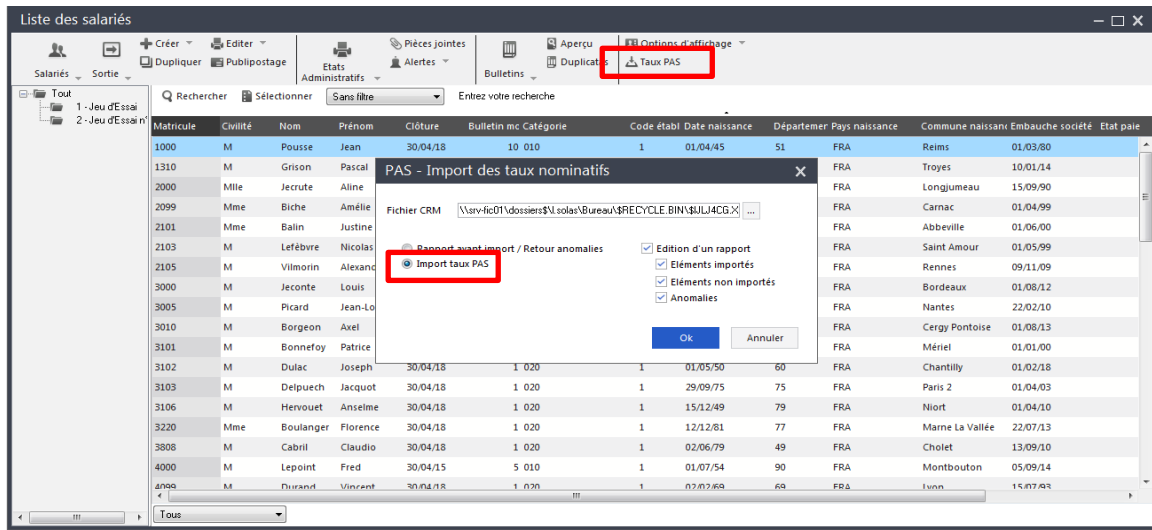
A partir de la liste des salariés, cliquer sur l'icône « **Taux PAS** ».

Une fenêtre s'affiche et vous permet de définir le répertoire de stockage du CRM, puis cliquez sur « **Import Taux PAS** ».

Il vous sera possible d'éditer un rapport des éléments

-  Importés
-  Non importés
-  Anomalies

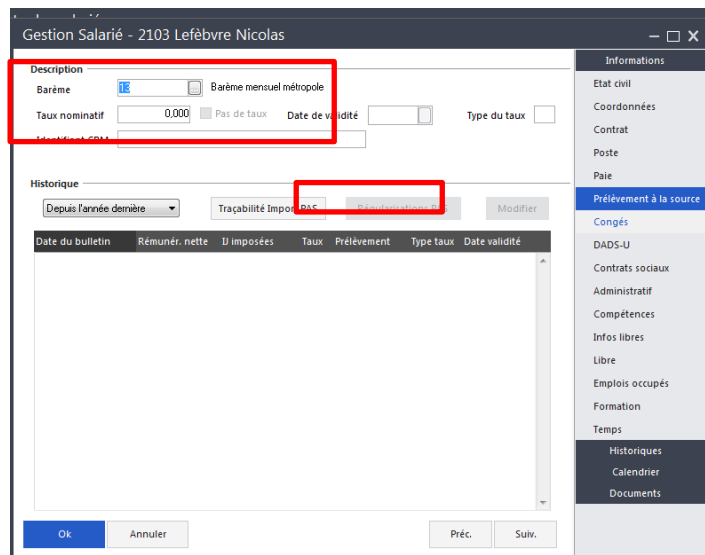
**SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE**



**3- FICHE SALARIE**

Le taux PAS appliqué apparaît dans l’onglet « Prélèvement à la source ».

**Il est impossible de modifier les taux dans le logiciel.**



## SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE

=> Barème par défaut : le logiciel appliquera le taux neutre en fonction du code postal indiqué dans l'onglet Identité de la fiche salariée.

=> Barème Métropole : le logiciel appliquera le taux neutre Métropole quel que soit le code postal saisi dans l'onglet Identité de la fiche salariée.

=> Barème Guadeloupe, Martinique, Réunion : le logiciel appliquera le taux neutre Guadeloupe, Martinique, Réunion quel que soit le code postal saisi dans l'onglet Identité de la fiche salariée.

=> Barème Mayotte, Guyane : le logiciel appliquera le taux neutre Mayotte, Guyane quel que soit le code postal saisi dans l'onglet Identité de la fiche salariée.

### 4- LE BULLETIN

Après l'import des taux, il est conseillé de relancer un calcul de bulletin

Bulletin du salarié - 3220 Boulanger Florence

Assistent bulletin | Détail des valeurs | Régul PAS | Calcul | Edition | Aperçu

Rubriques | Congés / absences | Heures de travail / HS | Autres variables | Valeurs de base | Bulletin calculé

Période du 01/05/18 au 31/05/18 | Paiement le 31/05/18 par Virement | Date de DSN 31/05/18 | Calcul constante

Code	Rubrique	Nombre	Base	Taux salarial	Gain	Retenue	Taux pat.	Montant
* 9412	Provision charges sociales CP		2001,85	0,00	0,00			
* 9414	Provision charges fiscales CP		2001,85	0,00	0,00			
9500	Avantages en nature voiture					0,00		
9501	Avantages en nature logement					0,00		
* 9860	N4DS - Salaire net horaire				0,00			
* 9862	AED - Reste à prendre				0,00			
9891	Régularisations PAS					0,00		
* 9894	Rém. Nette Fiscale Potentielle		0,00	100,00		0,00		
* 9895	IJSS PAS pour barème		0,00	0,00		0,00		
* 9896	Prélèvement à la source		1251,69	3,00		37,55		
9897	IJ Mal/AT/Mat soumises au PAS		0,00	0,00		0,00		
* 9898	Extourne Net à Payer avant PAS					37,55		
* 9899	Extourne Net à Payer après PAS					0,00		
* 9900	Salaire net avant saisie				1200,70			
* 9909	Mise à jour des cumuls				0,00			

	Brut	Cotisations salariales	Cotisations patronales	Net à payer	Net imposable
Période	1 534,62	371,47	461,70	1 200,70	1 251,69
Annuel	7 704,24	1 864,19	2 343,49	5 877,60	6 283,62

Fichier : ESSAISQL.PRH | Mois en cours : Mai 2018 | Date : 23/11/18 | Vos droits : Superviseur

L'impression des bulletins :

## SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE

Aperçu avant impression

Imprimer 1\*1 100% Pg précédente Pg suivante Fermer

ASSURANCEUR GÉNÉRAL							
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1557,27	6,800			0,00	214,56
CSS non imposable à l'impôt sur le revenu		1557,27	2,900			105,90	0,00
CSC/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu						45,17	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS						0,00	-403,17
<b>TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>						<b>371,47</b>	<b>461,70</b>
Rémunération frais de santé		3311,00	1,310	43,37			

<b>NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU (Montant réellement perçu)</b>				<b>1200,70</b>
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie				0,00
Impôt sur le revenu	Base	Taux de prélèvement à la source	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00	3,00	0,00	

Cumuls	Salaires bruts	Charges patronales	Charges sociales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Simulation du net à payer après PAS
Période	1534,62	371,47	461,70	0,00	1251,69	116,67	0,00	1163,15
Année	7704,24	1864,19	2343,49	0,00	6283,62	688,35	0,00	430,79

Compteurs	Prix	Restant	Acquis	Dates de congés	
Congés	5,0000	0,0000	30,0000	Du	Au
Repos compensateur	0,0000	0,0000	0,0000	Du	Au
				Du	Au

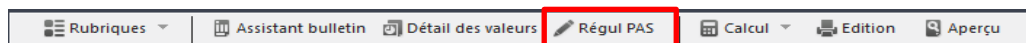
Allegement des cotisations employeur 430,79

Total versé par l'employeur 1998,32





© Sage

Fichier : ESSAISQLPRH Mois en cours : Mai 2018 Date : 23/11/18 Vos droits : Supérieur Version : 10.10.1 (B28) SQL

### 5- la régularisation de prélèvement à la source



A partir du bulletin de paie vous pouvez générer des régularisations concernant :

-  Le Revenu net fiscal (RNF)
-  Les IJSS
-  Le taux
-  Indu RNF et IJSS du mois courant négatif

Saisir la valeur à réguler sur le type de régularisation à effectuer.

Régularisations de prélèvement de l'impôt à la source

Mois de l'erreur Type Régul RNF RNF erreur Régul taux Taux erreur Montant régul

Régularisation de prélèvement de l'impôt à la source

Florence 3220

Boulangier

Choix du bulletin à régulariser

30/04/18  30/04/18

31/03/18

28/02/18

31/01/18

31/12/17

30/11/17

31/10/17

30/09/17

31/08/17

31/07/17

30/06/17

Type de l'erreur DSN

01 - rectification de la RNF

01 - rectification des IJ

02 - rectification du taux

03 - indu avec RNF du mois courant négative

03 - indu d'IJ du mois courant négatives

Correction de la RNF 0,00

Correction des IJ

Correction du taux

Montant négatif RNF (\*)

Montant négatif IJ (\*)

RNF du mois de l'erreur 0,00

IJ du mois de l'erreur 0,00

Taux du mois de l'erreur 0,000

(\*) Correspond au montant du trop versé qui n'est pas compensé sur le mois en cours.

Ok Annuler Préc. Suiv.

Extourne Net à Payer après PAS

Salaires net avant saisie

Mise à jour des cumuls

Brut	
	1 534,62
	7 704,24

## SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE

### 6- LA DSN :

Le versement, des montants prélevés sur les bulletins, à la DGFIP se fera par le biais de la DSN

Le prélèvement à la source intervient dans 2 blocs :

S21.G00.50 – **Versement individu**

S21.G00.20 – **Versement organisme de protection sociale**

- **Rémunération nette fiscale** (S21.G00.50.002) : reprend l'assiette de calcul du PAS

- **Rémunération nette fiscale potentielle** (S21.G00.50.005) : ne sera valorisé que pour les cas des apprentis / stagiaires et des contrats à durée déterminée (ou de mission) de moins de 2 mois ou dont le terme est imprécis.

- **Taux de prélèvement à la source** (S21.G00.50.006) : taux personnel ou issu des barèmes

- **Type de taux de prélèvement à la source** (S21.G00.50.007) : indique le type de taux utilisé pour le calcul du PAS (taux transmis par la DGFIP, taux issu des barèmes mensuels Métropole ou DOM)

- **Montant de prélèvement à la source** (S21.G00.50.009) : Montant du PAS

Salarié	Contrat	Paie	Cotisation	Arrêt	Fin de contrat	Absence
<a href="#">Afficher les libellés</a>						
<b>S21.G00.50 - Versement individu</b>						
Ajouter Supprimer						
n°1 : 30/09/2018, 01						
S21.G00.50.001 - Date de versement	30/09/2018					
S21.G00.50.002 - Rémunération nette...	1630.78					📊
S21.G00.50.003 - Numéro de versement	01					
S21.G00.50.004 - Montant net versé	1681.78					📊
S21.G00.50.005 - Rémunération nette...						
S21.G00.50.006 - Taux de prélève...	0.00					
S21.G00.50.007 - Type du taux de pr...	01					Taux transmis par la DGFIP
S21.G00.50.008 - Identifiant du taux ...						
S21.G00.50.009 - Montant de prélève...						
<b>S21.G00.51 - Rémunération</b>						

### 7- LES CAS PARTICULIER

## SAGE PAIE & RH – LA GESTION DU PELEVEMENT A LA SOURCE

### Les contrats de courte durée

Modalités particulières de mise en œuvre des grilles de taux neutre pour :

- CDD <= 2 mois ;
- CDD à terme imprécis dont la durée minimale n'excède pas 2 mois
- Contrats de missions de travail temporaire dont la durée minimale n'excède pas 2 mois

Les grilles s'appliquent, dans la limite des 2 premiers mois d'embauche après un abattement égal à 50 % du SMIC mensuel.

Les Contrats à Durée Déterminée de moins de 2 mois bénéficient d'un abattement pour le calcul du taux non personnalisé.

Contrat			
Date de début	01/09/16	Date de fin	/ /
Fin période d'essai	/ /	<input type="checkbox"/> Contrat court	
Motif de contrat			
Type d'entrée	EM		Embauche
Nature du contrat	CDI		Contrat de travail à durée indéterminée
<input type="checkbox"/> Application du circuit dérogatoire			
Référence / N° contrat de travail	CT40000029		